



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lycées

Question écrite n° 52115

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge M. le ministre de l'éducation nationale afin de connaître son avis sur la proposition formulée dans le rapport sur la réforme du lycée consistant à donner toute leur efficacité aux travaux personnels encadrés. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer son avis sur cette proposition.

Texte de la réponse

Le 15 janvier 2009, le Président de la République a confié à Richard Descoings, directeur de l'institut d'études politiques de Paris, le soin de mener une concertation sur la réforme du lycée. Il s'agissait, à l'issue de consultations avec toutes les parties prenantes du système éducatif (lycéens, enseignants, familles, société civile), de tracer les grandes lignes d'une évolution de l'organisation du lycée qui permette de répondre aux besoins des élèves et de promouvoir les conditions d'une réelle équité sociale pour l'accès et la réussite dans les études supérieures. Richard Descoings a remis son rapport au Président de la République le 2 juin 2009 : ce document contient des pistes de travail qui seront étudiées et approfondies avec les acteurs du système éducatif à l'automne 2009, avant d'arrêter les mesures applicables dès la rentrée 2010. La nécessité de mieux préparer les élèves à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, aussi bien en termes de méthodes de travail que d'orientation est une des idées-forces du rapport. Cette question fait d'ailleurs l'objet d'un large consensus puisqu'elle est également mise en exergue notamment dans le rapport de Benoist Apparu de mai 2009 sur le lycée et revient fréquemment dans la consultation des lycéens organisée en avril-mai 2009. À cet égard, les travaux personnels encadrés ont été mis en place en 2001 car ils permettent aux élèves de développer leurs capacités d'autonomie et leur esprit critique dans la réalisation de projets pluridisciplinaires. Ils feront l'objet d'un examen approfondi lors des travaux de réflexion sur les évolutions du lycée.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52115

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 juin 2009, page 5753

Réponse publiée le : 22 septembre 2009, page 9051